

**Communiqué de  
presse**

**Déclaration de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la  
Communication**



Quatre des cinq organisations syndicales qui appelaient à la grève ont levé leur préavis sur la base du texte du médiateur et des explications que je leur ai personnellement apportées hier. Elles ont fait le choix clair de la responsabilité et de l'avenir de Radio France.

Je souhaite que la CGT puisse rejoindre cette tendance majoritaire. Je ne doute pas de sa responsabilité et de celle de ses instances.

Je considère que la première partie de la mission de Dominique-Jean Chertier est maintenant terminée. Il se rendra disponible pour la deuxième partie de sa mission, afin d'accompagner l'entreprise dans la discussion de son contrat d'objectifs et de moyens 2015-2019.

Cette phase permettra de poser un diagnostic partagé sur la situation de l'entreprise et de répondre aux interrogations et aux inquiétudes qui sont apparues au cours de son conflit.

Il importe désormais de rassembler tous les salariés de Radio France et de se tourner vers l'avenir.

**Contact presse**

Délégation à l'information et à  
la communication  
01 40 15 38 80  
service-presse@culture.gouv.fr

Paris, le 14 avril 2015

**Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la  
Communication**

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

[www.facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

<https://twitter.com/MinistereCC>